



Assemblée générale du 6 mars 2018

Procès-verbal

Participants :

Abbet Pierre, Allimann Michel, Annen Olivier, Ballif Norbert, Barbey Christophe, Baumgartner Arnaud, Berger Alexandre, Besson Dominique, Bonzon Romain, Brocard Claude, Brückner Sebastian, Buchs Olivier, Chavannes Antoine, Conte Fabien, Cuche Audrey, Dall'Omo Giuliano, Del Don Yves, Dreher Thomas, Duarte Mireille, Ducommun Ariane, Durussel Alain, Echenard Pierre-André, Eggenberger Steve, Engalenc Caroline, Etter Olivier, Fassi Camille, Favez Jean-Jacques, Febbraro Immacolata, Ferrari Philippe, Genier Marius, Genoux Stéphane, Gindre Didier, Glardon Antoine, Gosset Julien, Harr Sylvain, Jomotte Thérèse, Juillet Pierre, Labat Charles-Louis, Level Joseph, Luthi Jean-Daniel, Maire Cécile, Mc Millian-Alcala Mari-José, Meyer Erhard, Michaux Patrick, Monbaron Eric, Paliouris Simon, Perez Dulima, Perez Jean-Batiste, Perrin Denis, Pittet André, Plaschy Cedric, Prudhomme Catherine, Revaz Christian, Ruegg Jean-Michel, Schneiter Dominique, Scholder Bertrand, Stadler Manon, Tille Christian, Torras Eric, Trovato Antonino, Vaudau Marie-Paule, Vez Pascal, Wallon Olivier, Wehrli Schenk Valérie, Zanutel Jean-Marie, Zaugg Jean-Marc, Zeder Italo.

Excusés : Néant

Circonstances :

67 personnes réunies selon la liste de présence du jour - En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la neuvième assemblée générale ordinaire de l'association à 18h45, à la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de ville de Bussigny.

Ouverture de séance :

Pierre Juillet présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de remarque.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Rapport et PV :

Pierre Juillet rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée générale 2017 est accepté à l'unanimité.

Le président présente son rapport annuel. Il parle des 9 années passées à la présidence de l'association. Il remercie tous les membres de l'AVSST pour la confiance témoignée, mais également tous les anciens et membres actuel du comité. Il rappelle enfin aux membres présents, qu'ils sont vivement encouragés à communiquer des thèmes de formation et des conférenciers potentiels.



Nouveaux membres, démissions et membres d'honneur :

Le président présente les nouveaux membres ayant adhéré à l'association depuis l'assemblée générale de 2017. Il soulève également qu'aucune nouvelle entreprise n'a adhéré à l'association durant l'année écoulée.

Il propose à l'assemblée d'accepter en tant que membres d'honneur M. Jean-Daniel Lüthi, M. Leopoldo Felice Calabria, M. Olivier Etter, M. Christian Revaz et M. Marcel Ritz.

Les démissions de M. Goy Jean-Paul et de M. Zimmerman sont enregistrées.

L'assemblée accepte les nouveaux membres ainsi que les membres d'honneur

Rapport du Trésorier :

Antonino Trovato (trésorier) présente les résultats des comptes 2017.

Le trésorier relève les conditions très favorables liées aux faibles coûts de location de la salle et profite de remercier la commune de Bussigny au travers de M. Lüthi Jean-Daniel.

Audrey Cuche lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes et propose aux membres l'acceptation des comptes 2017.

Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs des comptes 2017 est accepté.

Décharge est donnée au comité pour sa gestion.

L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site de l'association « avsst.ch ».

Modification des statuts :

Antonino Trovato (trésorier) prend la parole et informe l'assemblée que l'association est soumise à déclaration fiscale depuis sa fondation et que pour une mise en conformité rétroactive, les comptes de l'association seront transmis à l'office des impôts des personnes morales à Yverdon.

Afin de demander et de pouvoir bénéficier de l'exonération de la déclaration d'impôt, il communique à l'assemblée, les motifs qui amène le comité à proposer une modification des statuts de l'association.

Le dernier chapitre « Art.5.1. Dissolution » n'est pas retenu.

Une modification est proposée par M. Lüthi Jean-Daniel, le texte est corrigé tout de suite à l'écran par le secrétaire Eric Monbaron :

- *L'actif éventuel de l'AVSST sera remis à une/des institution(s) suisse(s) exonérée(s) d'impôts, en vue du soutien d'activités analogues. L'assemblée générale de dissolution décide de l'attribution.*

L'assemblée accepte à l'unanimité la modification des statuts



Fin de mandats au sein du comité

Pierre Juillet annonce la fin de mandat de 3 membres du comité, Catherine Prudhomme, André Pittet et lui-même.

Elections du comité :

Pierre Juillet présente et nomme à l'assemblée les candidats qui :

- Se représentent à l'élection du comité :
Pascal Vez, Julien Gosset, Eric Monbaron et Antonino Trovato
- Ont acceptés de rejoindre le comité :
Arianne Ducommun, Caroline Engalenc et Patrick Michaux

Il propose à l'assemblée d'accepter toutes les candidatures

L'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissement toutes les candidatures

Election du président/e

Pierre Juillet informe l'assemblée que personne ne s'était présenté au comité pour reprendre cette fonction.

Toutefois communique avoir le plaisir de présenter Eric Monbaron qui a accepté de se présenter en tant que Président et propose à l'assemblée de voter.

L'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissement le nouveau Président

Eric Monbaron remercie le président sortant **Pierre Juillet** et lui demande de bien vouloir terminer cette 9^{ème} assemblée, ce qu'il accepte.

Pierre Juillet informe l'assemblée que le nouveau comité élu pour 2018 définira les fonctions de chaque membre lors de la prochaine assemblée de comité.

Election vérificateurs des comptes et suppléants

Antonino Trovato (trésorier) informe l'assemblée que les vérificateurs des comptes pour 2018 sont M. Olivier Etter et M. Yves Moulin.

Il demande à l'assemblée 2 suppléants, M. Bertrand Scholder et M. Jean-Michel Ruegg acceptent de se présenter.

L'assemblée approuve leur nomination.

Budget 2018 :

Antonino Trovato (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2018. Il explique sur quelles bases il a été établi, quels postes ont été repris, pour quelles raisons d'autres ont été modifiés.

Un fond extraordinaire de CHF 10'000.00 (Dix mille francs) est proposé pour la préparation des 10 ans de l'AVSST

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité, moins une abstention.



Formations

Pascal VEZ (formations) présente le bilan des formations 2017.

Il profite de rappeler que les supports des formations organisées par l'AVSST sont disponibles aux membres actifs sur le site internet de l'AVSST.

Il présente ensuite les sujets de formations pour l'année 2018. Sont prévues, en plus de la formation ayant précédé l'assemblée de ce jour et sous réserve de modifications :

5 juin → Sécurité Comportementale

11 sept → Pas encore défini

30 octobre → Pas encore défini

Les formations sont prévues à la salle du Conseil Communal (ex salle Jura), à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les sujets, lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site internet de l'association.

Site Internet de l'AVSST

Catherine Prudhomme (Webmaster) présente les statistiques de fréquentation.

Questions et divers

Pierre Juillet constatant qu'aucune question n'est posée, annonce que la prochaine assemblée générale est fixée au mardi 5 mars 2019, à Bussigny.

Il communique également à l'assemblée que le 10^{ème} anniversaire de l'association se déroulera le 4 juin 2019, à Bussigny.

Il clôt la séance de cette neuvième assemblée générale ordinaire de l'association à 19h30 et convie les membres à un échange convivial.

Bussigny, le 06 mars 2018

Eric Monbaron

Secrétaire